

Dispositions financières relatives à la Formation

Retrouvez sur la plateforme « Atout Club » de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, les dispositions financières relatives à la Formation dans la partie « D » du document :

Dispositions financières

[Retrouvez les documents archives IR2F sur la plateforme « Atout Club »](#)

Dans le cadre des formations modulaires, la Ligue vous informe du barème appliqué en cas d'absence du stagiaire :

	Avec justificatif	Sans justificatif
Annulation dans les 8 jours	Frais d'inscription retenus	Frais d'inscription retenus + 100% des frais d'hébergement et restauration retenus
Absent le jour du stage	Frais d'inscription retenus + 100% des frais d'hébergement et restauration retenus	Totalité des coûts
Abandon pendant le stage	Coût des prestations dispensées	Totalité des coûts